

Livret de Rentrée

2021 - 2022



ST^E MARIE DE NEVERS

TOULOUSE



**COUR
PRINCIPALE**



CHAPELLE



FOYER



GROTTE



CHAPELLE



**CHAMBRE
INTERNAT**



**COUR DE
L'OLIVIER**



**SALLE DE
CLASSE**



LABORATOIRE

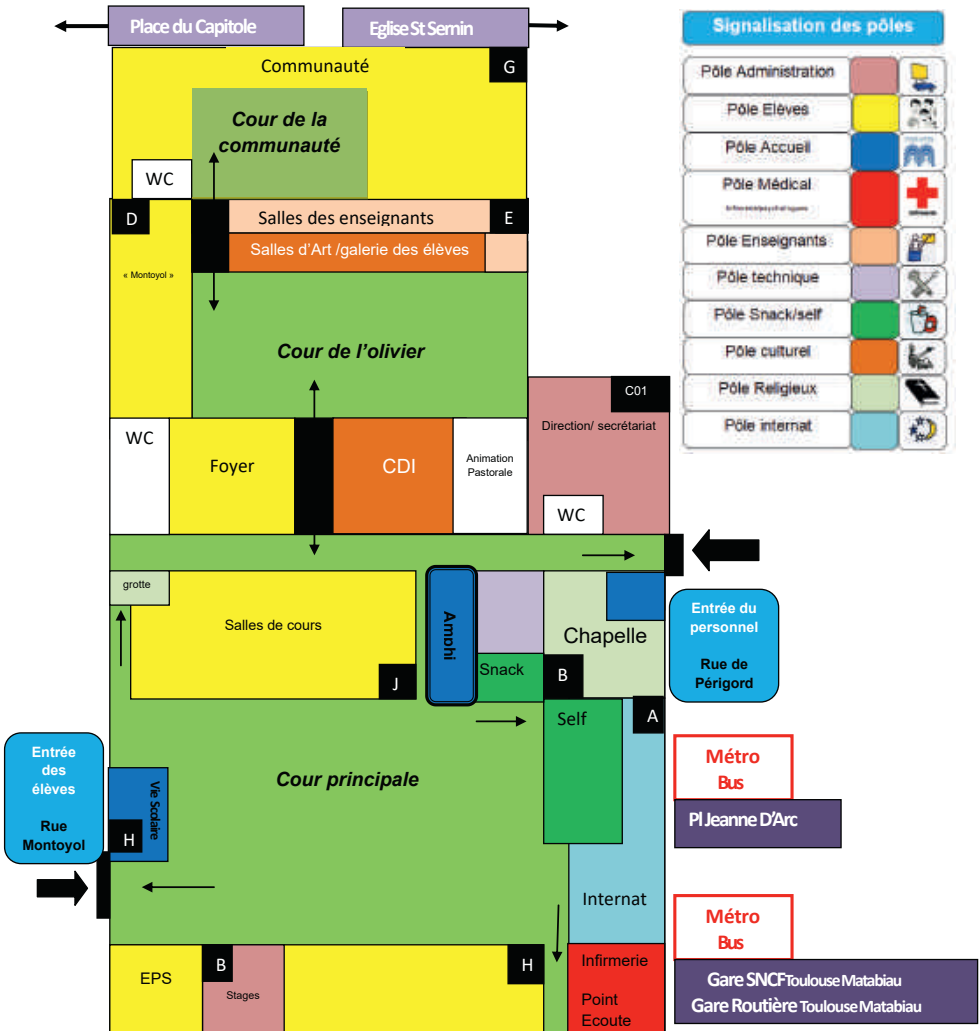


Sommaire

Plan Du Lycée	4
Nous Contacter	6
Horaires	8
Absences & Retards	9
Outils Numériques	10
Règle de vie Lycéenne	12
A.P.E.L	17
Stages (PFMP)	18
Maison des Lycéens	21
Education Physique et Sportive	22
Infos Pratiques	23
› Point Ecoute	
› CDI	
› Infirmerie	
› Pastorale	
› Aide Pédagogique	
Thème de l'année	29
Calendrier	30



Plan Du Lycée



Bat. A : Internat

- ⇒ Chambres
- ⇒ Infirmerie
- ⇒ Point Écoute
- ⇒ Bureau Internat

Bat B : Chapelle

- ⇒ Amphithéâtre
- ⇒ Salle 120, 121
- ⇒ Chapelle
- ⇒ Bureau du CSE

Bat. C

Bat. C01 : Administration

- ⇒ Parloir
- ⇒ Salle Bernadette 1
- ⇒ Salle Bernadette 2
- ⇒ Intendant
- ⇒ Duplication
- ⇒ Secrétariat scolaire
- ⇒ Économat
- ⇒ Secrétariat de direction
- ⇒ Direction
- ⇒ 100

Bat. C02 : Bâtiment central

- ⇒ Foyer des Élevés
- ⇒ CDI

- ⇒ Animation Pastorale
- ⇒ 104 à 110
- ⇒ 204 à 210
- ⇒ 304 à 309
- ⇒ Salle de préparation de Physique
- ⇒ Salle de préparation de Biochimie

Bat. D

- ⇒ Aide Pédagogique Individualisée
- ⇒ Conseil Pédagogique - Directrice Déléguée à la Formation professionnelle
- ⇒ Salle des Profs Travail
- ⇒ Salle 7
- ⇒ 111, 112, 113
- ⇒ 211, 212, 213
- ⇒ 311

Bat. E :

- ⇒ Salle des Professeurs

Bat. H :

- ⇒ Vie scolaire

- ⇒ Secrétariat Stage / PFMP
- ⇒ Bureau EPS
- ⇒ 15 à 18
- ⇒ 115, 116, 118
- ⇒ 214, 215
- ⇒ Bureau Informatique

Bat. J

- ⇒ Bureaux des responsables des unités pédagogiques
- ⇒ Salle de Préparation SVT
- ⇒ 101 à 103
- ⇒ 201 à 203
- ⇒ 301 à 303
- ⇒ Laboratoires 401 à 403

Bat. G:

- ⇒ Responsable Classes Prépa
- ⇒ Aides Pédagogiques
- ⇒ 22 à 25
- ⇒ 122 à 125



Nous Contacter

Standard

accueil@lycee-smdn.org
05 61 23 13 14

DIRECTION

Patrick ZANUTTINI
Chef d'Etablissement

direction@lycee-smdn.org

Julie BONJOUR
Directrice Adjointe

adjoint-direction@lycee-smdn.org

RESPONSABLE D'UNITÉ

Marie LE NAOUR
Lycée Général

lenaour.marie@lycee-smdn.org

Sandrine LASKA
Lycée Professionnel

laska.sandrine@lycee-smdn.org

Eléna DONDI
Lycée Technologique

dondi.elena@lycee-smdn.org

SERVICE ADMINISTRATIF

Anne-Sophie GIRARDEAU
Secrétariat de Direction

girardeau.anne-sophie@lycee-smdn.org

Martine MIGUEL
Secrétariat de Scolarité

miguel.martine@lycee-smdn.org

Noëlle DAO
Secrétariat Economat

dao.noelle@lycee-smdn.org

Elisabeth RIBETON
Nathalie MARCON
Secrétariat des Inscriptions

ribeton.elisabeth@lycee-smdn.org
marcon.nathalie@lycee-smdn.org

Marie-Adélaïde MENDES <i>Comptable</i>	mendes.marie-adelaide@lycee-smdn.org
Aurélié TOURTROL <i>Périodes de Formation en Milieu Professionnel</i>	Tourtrol.aurelie@lycee-smdn.org 05 61 23 02 34

POLE SANTÉ

Gaëlle SALAND Violaine PILLET <i>Psychologues</i>	saland.gaelle@lycee-smdn.org pillet.violaine@lycee-smdn.org
Elsa CORMIER Sylvie LE GUEN-AINS <i>Infirmières</i>	cormier.elsa@lycee-smdn.org leguen-ains.sylvie@lycee-smdn.org 05 31 08 28 82

POLE PÉDAGOGIQUE

Christine SANTIN <i>Aide Pédagogique Individualisée</i>	santin.christine@lycee-smdn.org
Madeleine BOHORE <i>Aide Pédagogique Scientifique</i>	bohore.madeleine@lycee-smdn.org
Lætitia PARRAVANO <i>Aide Pédagogique Littéraire</i>	parravano.laetitia@lycee-smdn.org
Elsa CORMIER <i>Aide Pédagogique Biologie st2s</i>	cormier.elsa@lycee-smdn.org

ET AUSSI

Sylvie PETIOT <i>Internat</i>	petiot.sylvie@lycee-smdn.org 07 67 45 50 09
Martine LOGUT <i>Animation Pastorale</i>	logut.martine@lycee-smdn.org
Sylvie LE GUEN-AINS <i>Responsable Classes Prépa</i>	prepa@lycee-smdn.org



Horaires

⇒ Horaires Journée

SEQUENCE	DÉBUT	FIN
1	8 h 00	8 h 55
2	8 h 55	9 h 50
RÉCRÉATION	9 h 50	10 h 05
3	10 h 05	11 h 00
4	11 h 00	11 h 55
5	12 h 00	12 h 55
6	13 h 00	13 h 55
7	13 h 55	14 h 50
RÉCRÉATION	14 h 50	15 h 05
8	15 h 05	16 h 00
9	16 h 05	17 h 00
10	17 h 05	18 h 00

⇒ Horaires Portail Montoyol

MATIN		APRÈS-MIDI	
OUVERTURE	FERMETURE	OUVERTURE	FERMETURE
7 h 35	8 h 35	12 h 50	13 h 20
8 h 50	9 h 05	13 h 45	14 h 05
9 h 50	10 h 10	14 h 50	15 h 10
10 h 55	11 h 20	16 h	16 h 15
11 h 50	12 h 20	17 h	17 h 15

⇒ Horaires Services

ACCUEIL	7 h 30 à 18 h 15
INTERNAT	Dimanche 19 h 30 au vendredi 17 h 30
RESTAURATION	11 h à 13 h 30
INFIRMERIE	8h à 15 h 30



Absences & Retards



Carnet de correspondance



Les élèves doivent *obligatoirement* être en possession de leur Carnet de Correspondance et le présenter à tout adulte qui le demande.

⇒ Absences

Pour signaler une absence, les parents sont tenus de téléphoner dans les meilleurs délais à l'assistant de l'unité à laquelle est rattaché l'élève.

ASSISTANT RESPONSABLE D'UNITÉ

Lucie SANTIN <i>Lycée Professionnel</i>	santin.lucie@lycee-smdn.org 05 61 23 04 04
Isabelle BERNADOU <i>Lycée Technologique</i>	bernadou.isabelle@lycee-smdn.org 05 61 08 28 80
Valérie PERIES <i>Lycée Général</i>	peries.valerie@lycee-smdn.org 05 61 23 02 33

⇒ Retards

L'élève se présente à sa responsable d'unité muni de son Carnet de Correspondance.





Outils Numériques

Le lycée utilise divers outils numériques pour sa communication interne, pour la pédagogie, pour les liens avec les familles :

- ▷ Un site Internet
- ▷ Une plate-forme collaborative
- ▷ Un accès au site École Directe

⇒ Site Internet du Lycée

Il est consultable à l'adresse :

www.lycee-smdn.org

Sa page d'accueil offre divers liens pour présenter l'établissement.

Régulièrement mis à jour, le site indique aussi les différents événements de la vie du lycée.

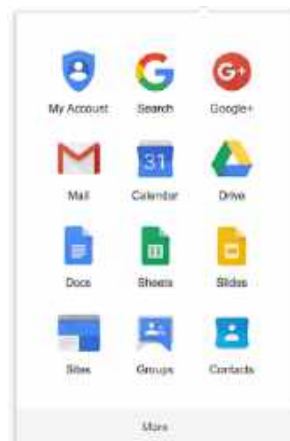


⇒ Plate-forme Collaborative

Chaque membre du lycée possède un nom d'utilisateur et un mot de passe qui lui permettent d'accéder à la plate-forme

Le lycée utilise Google Apps comme outil de communication et de partage en ligne avec tous les acteurs de l'établissement. Cette plate-forme offre un environnement interactif permettant un travail collaboratif ou individuel via:

- ▷ La collaboration et le partage de documents, de vidéos...
- ▷ L'organisation et le partage d'événements avec l'agenda ou le planning
- ▷ La messagerie



Chaque classe dispose :

- ▷ D'un espace de stockage, de gestion et de publication de cours en ligne
- ▷ D'un environnement de ressources pédagogiques
- ▷ d'outils d'apprentissage collaboratifs qui permettent à l'enseignant d'intervenir à distance sur les documents des élèves
- ▷ d'outils d'évaluation et de validation des connaissances

⇒ **Ecole Directe**

Le site [École Directe](http://www.ecoledirecte.com), www.ecoledirecte.com, permet aux parents de consulter les informations mises en ligne par l'établissement concernant les résultats et la vie scolaire de leur enfant

Il permet à chaque parent de visualiser les informations sur son enfant :

- ▷ la vie scolaire : absences, retards, sanctions
- ▷ l'emploi du temps de sa classe
- ▷ le cahier de texte : permet de voir le compte rendu des cours et les devoirs à faire
- ▷ les notes, en sélectionnant la période
- ▷ les moyennes
- ▷ les documents qui peuvent être mis en ligne
- ▷ Échange de courriers électroniques





Règle de vie Lycéenne



La vie en commun exige de tous : professeurs, surveillants, élèves, personnels, parents, l'acceptation d'exigences favorisant un climat de travail, de confiance et d'épanouissement de chacun. Cette règle sert de référence à notre vie quotidienne, chacun doit avoir à cœur de la vivre.

HORAIRES

Les cours sont assurés de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi. La journée est découpée en 10 séquences de 55 minutes. Le portail de la rue Montoyol est ouvert aux heures ci-dessous.

OUVERTURE	FERMETURE	OUVERTURE	FERMETURE
7 h 35	8 h 35	12 h 50	13 h 20
8 h 50	9 h 05	13 h 45	14 h 05
9 h 50	10 h 10	14 h 50	15 h 10
10 h 55	11 h 20	16 h	16 h 15
11 h 50	12 h 20	17 h	17 h 15

RÉGIME DES ÉLÈVES

Le régime des élèves ne concerne que l'autorisation de quitter l'établissement. Tous les élèves ont accès au service de restauration de l'établissement.

⇒ EXTERNES :

▷ En seconde : ils peuvent sortir :

- le matin à partir de 11 h 00.
- L'après-midi : après le dernier cours effectif de la journée.

▷ En première ou en terminale : ils peuvent sortir en dehors de leurs heures de cours.

⇒ DEMI-EXTERNES :

Pour toutes les classes : ils peuvent sortir à partir de 12 h 00, après le dernier cours effectif de la journée.

⇒ INTERNES :

Les élèves internes entrent et sortent selon les prescriptions de l'internat.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Chaque élève dispose d'un carnet de correspondance utilisé pour faciliter la relation avec sa famille. Il y trouve les justificatifs de retard, d'absence, ainsi qu'une rubrique de correspondance libre avec les parents. Les élèves doivent obligatoirement être en possession de leur carnet de correspondance et le présenter à toute personne du Lycée qui le leur demande.

Toute falsification ou fraude concernant l'usage du carnet de correspondance est sanctionnée. Il doit être maintenu en bon état. Sa perte est signalée immédiatement à la responsable d'unité pédagogique. Le remplacement est aux frais de l'élève.

ENTRÉE ET SORTIE DU LYCÉE

- ▷ Jusqu'à 17 h 15, les élèves externes et demi-externes entrent et sortent exclusivement par le portail de la rue Montoyol.
- ▷ Après 17 h 15, les élèves passent par le portail de la rue de Périgord.
- ▷ Tous les élèves présentent leur carnet de correspondance pour entrer ou sortir du Lycée.

Les élèves doivent justifier leur identité en entrant dans l'établissement. S'ils ne sont pas en mesure de présenter leur carnet de correspondance, ils doivent se rendre auprès de leur Responsable d'Unité qui pourra leur remettre un billet de circulation pour la journée.

ABSENCE

- ⇒ Prévue : la famille doit informer à l'avance la Responsable d'Unité par un mot écrit sur le carnet de correspondance.
- ⇒ Imprévus : la famille doit informer la Responsable d'Unité dans les plus brefs délais (email conseillé).
- ⇒ Dans les 2 cas : dès son retour au lycée, l'élève doit présenter un justificatif écrit et signé par les parents dans le carnet de correspondance. A défaut, il ne peut être admis en classe.

N.B. : Les parents veilleront à noter les nom, prénom et classe de l'élève dans toute correspondance par email.

Rappel : les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors des heures de cours.

RETARD

L'élève justifie son retard auprès de la responsable d'unité, puis se rend en classe et présente son carnet. Aucun élève n'est accepté en cours sans justificatif de retard signé par la responsable d'unité. Au-delà de 10 minutes de retard, l'élève se rend en étude jusqu'à la séquence suivante.

INFIRMERIE

Tous les élèves dont l'état de santé le justifie, peuvent se rendre à l'infirmier. L'infirmière enregistre le passage de l'élève et remet un billet à présenter à l'enseignant.

COMPORTEMENT

- ⇒ Les relations entre les élèves, comme entre les élèves et les professeurs ou le personnel doivent s'établir dans la confiance et le respect mutuel. Un sourire et un bonjour sont appréciés et toujours les bienvenus.
- ⇒ La tenue vestimentaire et l'attitude doivent être correctes et adaptées à la vie lycéenne. La tête est découverte en cours.
- ⇒ Les nuisances sonores, la musique sur haut-parleur, le visionnage de vidéos sans écouteurs sont interdits.
- ⇒ Le cadre de vie doit être respecté, toute dégradation donne lieu à réparation. Tous les lieux doivent être maintenus en bon état de propreté.
- ⇒ L'accès aux salles de cours est interdit sans accord d'un membre de l'équipe éducative.
- ⇒ Tout acte de violence est inadmissible et sévèrement sanctionné.

Le lycée ne peut pas être tenu pour responsable des vols ou dégradations des biens personnels des élèves qui ne doivent détenir ni objet de valeur ni somme importante d'argent.

Les téléphones portables, ou tout appareil similaire ne sont pas des outils habituels de travail scolaire. Leur utilisation pendant les cours est strictement interdite sauf accord explicite du professeur. La recharge des téléphones est interdite dans les salles de classe.

La détention et la consommation d'alcool et de produits illicites peuvent donner lieu à une exclusion définitive immédiate.

Il est interdit de fumer dans l'Établissement.

Il est interdit de consommer des aliments ou des boissons pendant les cours (sauf dérogation spécifique, avec l'accord du professeur).

RELATIONS DE VOISINAGE - RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

- ⇒ Les relations avec le voisinage doivent s'établir dans le respect des personnes et des biens.
- ⇒ Les élèves sont tenus de respecter la libre circulation des véhicules et des personnes aux abords du lycée.
- ⇒ Les reliquats de repas, mégots de cigarettes, chewing-gums, journaux... sont jetés dans les poubelles.
- ⇒ Les entrées des immeubles voisins doivent rester libres d'accès à tout moment.

CONTRATS

- ⇒ Les contrats ont pour objet de remédier aux problèmes de :
- ⇒ Travail si les résultats sont insuffisants au regard des capacités.
- ⇒ Assiduité si l'absentéisme injustifié est important.
- ⇒ Comportement si le comportement est inadapté.

En cas de non-respect d'un contrat, un Conseil de Discipline peut être saisi.

SANCTIONS

- ⇒ Remarque écrite : Difficulté de comportement ou de travail.
- ⇒ Avertissement : Problèmes de comportement ou après des remarques sans effet.
- ⇒ Retenue : Problèmes de comportement ou de manque de travail.
- ⇒ Retenue sur les vacances : Accumulation d'avertissements, persistance de l'absentéisme, manque de travail, faute sérieuse.
- ⇒ Exclusion provisoire (de 1 à 5 jours) : Faute grave ou cumul de sanctions sans résultat.
- ⇒ Exclusion définitive : prononcée par le Chef d'Établissement après consultation éventuelle du Conseil de Discipline.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Pour les sorties de classe, les élèves doivent utiliser les moyens de transport prévus à leur intention par l'établissement. L'usage de tout véhicule personnel est interdit.

PRÉVENTION DES INCENDIES

L'établissement dispose d'un système d'alarme incendie fonctionnant à partir de «boutons-poussoirs» et de détecteurs divers, ainsi que de moyens d'intervention. L'usage intempestif et la dégradation de ces appareils, mettant en cause la sécurité de tous, sont considérés comme des fautes graves.

SERVICE DE RESTAURATION

Tous les élèves ont accès au service de restauration (externe, demi-externe, interne).

Il existe 2 formules de restauration ouvertes de 11h00 à 13h30 :

- ▷ Le self service en plateau-repas en intérieur (tarification unique - repas complet).
- ▷ La restauration rapide en extérieur (tarification au détail ou en formule).

LE DROIT A L'IMAGE

Toutes les photographies prises dans nos locaux ou au cours des voyages ou sorties

scolaires sont susceptibles de paraître sur les différentes plaquettes ou support de communication ainsi que sur le site Internet du Lycée. Les responsables d'un élève peuvent s'opposer à la diffusion de son image, selon les conditions prévues par la loi, par lettre recommandée adressée au Chef d'Établissement avant le 15 Septembre de l'année en cours.

Toute photographie ou film vidéo pris par les élèves à l'insu des personnes est strictement interdit et sanctionné.



L'APEL (Association des Parents d'élèves) est un groupe de parents bénévoles chargé de prendre les décisions pour assurer le fonctionnement de l'association dans l'établissement. Ce groupe compose le Conseil d'Administration et le Bureau qui seront élus en début d'année scolaire lors d'une assemblée générale.

Les missions de l'association sont multiples :

- ▷ Représenter les parents :
 - Faire le lien entre les parents et la direction de l'établissement
 - Les représenter au Conseil d'Établissement et auprès de l'Organisme de Gestion du Lycée
 - Assurer le rôle de médiateur en cas de désaccord
- ▷ Accueillir les nouveaux parents et les élèves
- ▷ Informer :
 - Renseigner sur la vie du lycée
 - Informer par le biais des parents correspondants de classe
- ▷ Animer :
 - Former et réunir les parents correspondants de classe
 - Organiser des conférences, des rencontres
 - Participer aux temps forts du lycée et aux actions de solidarité
- ▷ Financer en partie, des projets éducatifs

Vous pouvez vous aussi devenir acteur de la vie du Lycée, en étant *parent correspondant de classe* ou en participant aux différents projets et rencontres de l'association. Les *parents correspondants* volontaires seront désignés par les membres du bureau de l'APEL et une classe leur sera attribuée.

Une formation des *parents correspondants* sera organisée en début d'année scolaire.





Stages (PFMP)

Votre interlocutrice pour les
Période de Formation en Milieu
Professionnel (PFMP) est Mme
TOURTROL Aurélie

tourtrol.aurelie@lycee-smdn.org

05 61 23 02 34



Ces stages sont obligatoires et donnent lieu à une évaluation

En cas d'absence au stage, l'élève ou la famille doit impérativement prévenir le lieu de formation ainsi que le service des stages du lycée

⇒ Série Bac Pro AGOrA

▷ Quand ?

CLASSES	DATES PFMP
2 ^{nde} AGOrA	PFMP 1 : Du 7 février au 18 février PFMP 2 : Du 6 juin au 1 juillet
1 ^{ère} AGOrA	PFMP 3 : Du 22 novembre au 17 janvier PFMP 4 : Du 6 juin au 1 juillet
T ^{ale} GA	PFMP 5 : Du 9 septembre au 18 février (Les Jeudis et Vendredis)

▷ Où ?

- ▷ Associations
- ▷ Banques
- ▷ Collectivités locales
- ▷ Entreprises

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et en lien avec les

contenus du référentiel, l'élève sera encadré par l'Équipe Pédagogique et le Chef de Travaux pour mettre en œuvre la recherche des PFMP.

⇒ Série Bac Pro ASSP

▷ Quand ?

CLASSES	DATES PFMP
2 ^{nde} ASSP1	PFMP 1 : 10 janvier au 28 janvier
2 ^{nde} ASSP2	PFMP 2 : 4 avril au 22 avril
1 ^{ère} ASSP1	PFMP 3 : 8 novembre au 26 novembre
1 ^{ère} ASSP2	PFMP 4 : 6 juin au 1 juillet
T ^{ale} ASSP1	PFMP 5 : 27 septembre au 22 octobre
T ^{ale} ASSP2	PFMP 6 : 1 au 18 février et 7 au 18 mars
T ^{ale} ASSP3	

▷ Où ?

- ▷ Dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance : écoles maternelles, crèches...
- ▷ Dans les établissements de soins.
- ▷ Dans les structures pour personnes âgées : EHPA et EHPAD
- ▷ Dans des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap : IME, ESAT, MAS...

Le lycée propose une liste des lieux de stage

⇒ Série Seconde Pro STL

▷ Quand ?

CLASSES	DATES PFMP
2 ^{nde} Pro STL1	9 mai au 17 juin
2 ^{nde} Pro STL2	3 janvier au 11 février

▷ Où ?

- ▷ Différents Laboratoires d'Analyses (Médicales / Environnement Eau / Chimie / Agroalimentaire / Vétérinaire / Pharmacie / Cosmétologie)
- ▷ Hôpital

⇒ Série Bac Pro ANIM.

▷ Quand ?

CLASSES	DATES PFMP
2 ^{nde} ANIM	PFMP 1 : du 10 novembre 2021 au 8 juin (Les Mercredis) PFMP 2 : Du 13 au 17 juin

▷ Où ?

- ▷ CLAE
- ▷ ALAE





Maison des Lycéens

La maison des lycéens (MDL) est une association gérée directement par les élèves dans le respect du projet éducatif et du projet d'établissement.

Les délégués de classes, qui sont automatiquement membres de la MDL, auront à cœur de faire vivre cette association qui a pour objet de fédérer les initiatives portées par tous les lycéens au service de l'intérêt collectif notamment dans les domaines culturels, artistiques et humanitaires.

La maison des lycéens c'est:

- ▷ Des jeunes qui réfléchissent et s'engagent avec des membres de la communauté éducative au service de projets pour la collectivité
- ▷ Un budget de fonctionnement
- ▷ Des réunions de travail régulières
- ▷ Des projets au service de l'intérêt général

La MDL compte sur toutes les bonnes volontés pour cette nouvelle année !





ASSIDUITE ET DISPENSES

A l'exception des élèves inaptes à l'année, les élèves doivent tous assister au cours, même dans le cas d'une inaptitude temporaire. En conséquence, toute absence injustifiée sera pénalisante dans la note trimestrielle. La gestion au cas par cas, selon le handicap et l'horaire du cours est possible après entretien entre l'élève et son professeur. L'élève inapte remet obligatoirement son certificat médical à l'infirmière et informe son professeur d'EPS de sa situation. L'infirmière effectue le lien avec le professeur et la responsable d'unité. Aucun certificat d'inaptitude ne peut avoir d'effet rétroactif.

Dans le cadre d'une demande de dispense ponctuelle du cours, seul le professeur d'EPS décide ou non d'accorder une dispense de présence de l'élève.

ORGANISATION

Afin d'optimiser la 1ère séquence de cours d'EPS (8h00 à 10h00), le rendez-vous avec les élèves peut se faire directement sur certaines installations. Il en est de même pour la dernière séquence de cours de la journée, les élèves pourront être libérés directement de l'installation. En fonction des lieux de pratique, l'horaire de début et de fin de cours peut varier. Dans ce cas, le professeur envoie un message via école directe aux élèves, aux parents en début de cycle. En raison de l'absence d'installations intra-muros, lorsque des cycles sont programmés en extérieur, dans certaines circonstances, le professeur d'EPS peut être amené à annuler un cours (conditions météo, terrains impraticables, arrêté préfectoral

interdisant l'accès au site,...)

Dans ce cas, le professeur envoie un message via école directe aux élèves, aux parents et à la responsable de division.

Les élèves doivent alors se référer au règlement intérieur de l'établissement concernant les modalités de sortie selon leur statut.

EVALUATION

Les élèves des classes de seconde et première auront une note trimestrielle correspondant à l'activité pratiquée pendant le cycle. Les élèves des classes de terminales auront une note et une appréciation trimestrielle ; les notes obtenues en CCF n'étant pas divulguées. Toute absence non justifiée par un certificat médical le jour de l'évaluation entraînera un zéro.

COMPORTEMENT

Le cours d'EPS débute dès la prise en charge de la classe par l'enseignant. La cigarette est interdite, le téléphone et les enceintes sont éteints et rangés dans le sac. Le non-respect de cette consigne entraînera une sanction. Il en sera de même pour le non-respect des consignes de sécurité lors des déplacements à pied.

TENUE

Par mesure d'hygiène, la tenue doit être réservée exclusivement à l'usage de l'EPS. Un tee-shirt est à retirer en début d'année auprès des enseignants d'EPS pour tout nouvel élève. Une paire de chaussures adaptée pour la pratique sportive sera exigée (prévention des blessures et respect des installations).



Point Écoute



Du Lundi au Vendredi

De 9 h à 17 h 30



psychologues@lycee-smdn.org



Bâtiment A

Un **espace confidentiel** dans lequel un.e psychologue vous accueille pour parler librement, poser des questions, mettre des mots sur les émotions, le vécu, comprendre...

Un **temps d'écoute personnalisé** ouvert aux adolescents, mais aussi aux parents, et à la communauté éducative pour penser ensemble l'accompagnement des jeunes.

L'aide peut être ponctuelle ou régulière.

Vous y trouverez aussi des ressources pour construire les **projets d'orientation** avec le jeune et soutenir ses démarches au-delà du Lycée Nevers.

Les moyens d'interventions sont divers et variés :

- ▷ entretiens individuels
- ▷ ateliers en groupe classe
- ▷ lien avec les familles et partenaires
- ▷ médiations dans les relations

Vous avez la possibilité de venir prendre rendez-vous ou de rencontrer des psychologues au Point Écoute sur des temps libres (par exemple durant les récréations) ou de venir pour les accueils en « urgence ».



C.D.I



Du Lundi au Vendredi

Les horaires d'ouverture sont affichés à l'entrée



cahours.patricia@lycee-smdn.org

dauga.morgane@lycee-smdn.org



Bâtiment C02

Tout élève peut venir individuellement pour :

- ▷ réaliser un travail de recherche impliquant l'utilisation des ressources documentaires et/ou les ordinateurs
- ▷ faire un travail personnel
- ▷ venir lire (journaux, revues, romans)
- ▷ venir consulter les documents concernant l'orientation
- ▷ venir consulter et emprunter des document

Les professeurs-documentalistes sont là pour accueillir et guider les usagers dans leurs travaux et recherches

Trouver les documents

Vous consultez le catalogue **PMB** qui référence les ressources disponibles. Ce catalogue est accessible sur le bureau de votre session ou sur le site du lycée à la page du CDI. Une fois les références notées, vous accédez directement aux ouvrages dans les rayonnages ou vous pouvez demander aux professeurs documentalistes les périodiques rangés dans les archives du CDI.

Prêt des documents

Il est possible d'emprunter 3 ouvrages en même temps. Les manuels scolaires (exceptés ceux de l'année en cours), les périodiques et les ouvrages documentaires sont prêtés pour une semaine, ceux de fiction pour 3 semaines. Sont exclus du prêt: les revues en cours, les documents du fonds orientation, les BD. Une prolongation de prêt peut être accordée sur demande. En cas de retard injustifié, les prêts peuvent être suspendus.

Toute dégradation ou non restitution de documents prêtés entraînera un remboursement de leur valeur ou un remplacement



Infirmierie



Du Lundi au Vendredi

De 8 h à 17 h 30 (Sauf Mer. 15 h 30)



cormier.elsa@lycee-smdn.org

leguen-ains.sylvie@lycee-smdn.org



Bâtiment A

Un espace santé où les infirmières vous reçoivent dans **le respect du secret médical** :

- ▷ Si vous êtes malade, pour des soins de base et répondre à l'urgence
- ▷ Pour vous écouter et vous proposer une orientation adaptée
- ▷ Pour vous donner des repères de prévention et d'éducation à la santé (éducation nutritionnelle, éducation affective et sexuelle, prévention des conduites addictives.)
- ▷ Pour vous accompagner si vous êtes atteints d'une maladie chronique et/ou d'un handicap (PAI)

Quand y aller ?

- ▷ Si vous êtes malade en cours : venez accompagné d'un délégué ou d'un autre élève. Privilégiez les récréations ou les heures pendant lesquelles vous n'avez pas cours pour vous rendre à l'infirmierie.
- ▷ Si vous êtes malade au départ de votre domicile, il est préférable de rester à la maison.
- ▷ Les dispenses médicales d'EPS sont remises à l'infirmière qui informe les enseignants. Le médecin peut établir une dispense partielle d'EPS qui vous permet de poursuivre les cours de sport tout en les adaptant à votre état de santé.

Votre fiche médicale bien complétée est indispensable



Pastorale



Du Lundi au Vendredi

De 9 h à 17 h 00 Entrée Libre !



logut.martine@lycee-smdn.org



Bâtiment C02

L'animation Pastorale est un lieu ouvert à tous qui participe à la vie du lycée et à son Projet Educatif

- ⇒ Lieu de réflexion et d'échange
- ⇒ Débats
- ⇒ Rencontres
- ⇒ Solidarité
- ⇒ Engagement
- ⇒ Préparations aux sacrements



***Tu es croyant ou en recherche,
Tu as envie de t'investir pour les autres,
La pastorale, c'est pour toi !***



Aide Scientifique



Du Lundi au Vendredi

Sur rendez-vous



bohore.madeleine@lycee-smdn.org



Salle 23 (Bâtiment G)

L'aide pédagogique scientifique est un lieu de conseils pour appréhender les matières scientifiques et aussi affirmer ses choix pour la suite des études.

- ⇒ Lieu de renfort dans les matières scientifiques (Math, SVT, Physique, Chimie)
- ⇒ Mise à niveau
- ⇒ Reprise des cours, exercices d'applications
- ⇒ Compréhension
- ⇒ Stage intensif de 2 jours pendant les vacances d'hiver et de printemps



Aide Littéraire



Du Lundi au Vendredi

Sur rendez-vous



parravano.laetitia@lycee-smdn.org



Salle 25 (Bâtiment G)

L'aide pédagogique littéraire accueille les élèves sur rendez-vous à prendre par mail ou sur place, en fonction des emplois du temps respectifs.

L'aide pédagogique littéraire vous accueille, selon vos besoins, de manière individuelle ou par petits groupes. Elle peut être sollicitée de manière ponctuelle (aide aux devoirs, explication de leçons non comprises, conseils méthodologiques, ...), ou pour un suivi régulier (apprentissage des leçons, fiches de révision, reprise des copies rendues, ...).

- ⇒ Pour toutes les matières purement littéraires (français, philosophie, S.E.S., langues, .) et toutes celles qui nécessitent analyse et rédaction (ST2S, Mercatique, .).
- ⇒ Pour progresser en français (grammaire, orthographe, conjugaison).
- ⇒ Pour la rédaction de C.V. et de lettres de motivation.

N'hésitez pas à venir en cas de besoin!



Aide Biologie ST2S



Jeudi matin sur rendez-vous



cormier.elsa@lycee-smdn.org

Espace de travail sur rendez-vous où il est proposé un soutien scolaire en biologie pour les élèves de ST2S.



Aide Individualisée



Sur Rendez-vous



santin.christine@lycee-smdn.org



Bâtiment D

Cette aide prend la forme d'un accompagnement scolaire transversal proposé à tous les élèves du lycée qui souhaitent résoudre des difficultés ponctuelles ou persistantes (apprentissage des leçons, organisation du travail personnel, compréhension des consignes...)

- ⇒ Travail effectué dans le cadre d'entretiens en collaboration avec Mme Bohore et Mme Parravano ainsi que le pôle santé
- ⇒ Les RV seront fixés en fonction des emplois du temps respectifs





Thème de l'année

SOLIDARITÉ & FRATERNITÉ





Calendrier

ven. 1 oct.	
sam. 2 oct.	
dim. 3 oct.	
lun. 4 oct.	
mar. 5 oct.	
mer. 6 oct.	40A
jeu. 7 oct.	
ven. 8 oct.	
sam. 9 oct.	
dim. 10 oct.	
lun. 11 oct.	
mar. 12 oct.	
mer. 13 oct.	41B DST 1 ASSP
jeu. 14 oct.	
ven. 15 oct.	
sam. 16 oct.	
dim. 17 oct.	
lun. 18 oct.	Arrêt des notes mi-semester LP 1 ASSP
mar. 19 oct.	Célébration temps de la Toussaint (12h)
mer. 20 oct.	42A Bilan mi-semester 1 ASSP
jeu. 21 oct.	
ven. 22 oct.	
sam. 23 oct.	
dim. 24 oct.	
lun. 25 oct.	
mar. 26 oct.	
mer. 27 oct.	
jeu. 28 oct.	
ven. 29 oct.	
sam. 30 oct.	
dim. 31 oct.	

LG : Lycée Général (2des et séries L'ES/S)
 LT : Lycée Technologique (séries : ST2S/STMG/STL)
 LP : Lycée Professionnel (CAP/BAC PRO)
 2nd GT : 2nd Générales et Technologiques
 GA : Gestion Administration
 ASSP : Accompagnement, Soins et Services à la Personne
 PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel
 LV : Langues Vivantes
 EA : Epreuves Anticipées
 Ex BI : Examen Blanc
 APEL : Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

mer. 1 sept.	Prérentrée des enseignants
jeu. 2 sept.	Rentrée des secondes et réunion de rentrée
ven. 3 sept.	Rentrée des premières et des terminales
sam. 4 sept.	
dim. 5 sept.	
lun. 6 sept.	Début des cours
mar. 7 sept.	Réunion de rentrée des premières et terminales
mer. 8 sept.	
jeu. 9 sept.	PFMP n°5 (allégerance jeudi et Vendredi) - TGA Du 9/09 au 18/02
ven. 10 sept.	
sam. 11 sept.	Semaine intégration lycée
dim. 12 sept.	
lun. 13 sept.	Début des tests de positionnement 2nde LP
mar. 14 sept.	Réunion de parents LT à 17h30
mer. 15 sept.	
jeu. 16 sept.	
ven. 17 sept.	Messe de rentrée de l'Enseignement catholique (à 18h30)
sam. 18 sept.	
dim. 19 sept.	
lun. 20 sept.	
mar. 21 sept.	
mer. 22 sept.	Journée à Lourdes pour tous les élèves de seconde
jeu. 23 sept.	
ven. 24 sept.	
sam. 25 sept.	
dim. 26 sept.	
lun. 27 sept.	PFMP n°5 - T ASSP - Du 27/09 au 22/10
mar. 28 sept.	
mer. 29 sept.	39B
jeu. 30 sept.	

Fete de la Toussaint	
lun. 1 nov.	
mar. 2 nov.	
mer. 3 nov.	
jeu. 4 nov.	
ven. 5 nov.	
sam. 6 nov.	
dim. 7 nov.	
lun. 8 nov.	Arrêt des notes mi-semestre LP 2 ASSP/2AEPA PFMP n°3 - 1 ASSP - Du 8/11 au 28/11
mar. 9 nov.	Bilan mi-semestre 2 ASSP / 2 AEPA
mer. 10 nov.	45B PFMP n°1 (allègement le mercredi) - 2AEPA - Du 10/11 au 17/06
jeu. 11 nov.	Amistice 14-18
ven. 12 nov.	Bilan mi-semestre 2 ASSP / 2AEPA
sam. 13 nov.	
dim. 14 nov.	
lun. 15 nov.	Formation des délégués de classe
mar. 16 nov.	46A Devoirs groupés 2de GT (toutes matières)
mer. 17 nov.	
jeu. 18 nov.	
ven. 19 nov.	
sam. 20 nov.	
dim. 21 nov.	
lun. 22 nov.	Arrêt des notes mi-semestre LP T ASSP PFMP n°3 - 1 AGOVA Du 22/11 au 17/12
mar. 23 nov.	
mer. 24 nov.	47B Bilan mi-semestre T ASSP
jeu. 25 nov.	
ven. 26 nov.	Collecte pour la Banque alimentaire
sam. 27 nov.	Collecte pour la Banque alimentaire
dim. 28 nov.	Arrêt de notes LGT
lun. 29 nov.	
mar. 30 nov.	48A Entraînement EC, Français et spécialités Fete LGT

mer. 1 déc.	48A	DST 2ASSP	Entraînement EC, Français et spécialités 1ère LGT
jeu. 2 déc.			
ven. 3 déc.			
sam. 4 déc.			
dim. 5 déc.			
lun. 6 déc.			
mar. 7 déc.			
mer. 8 déc.	49B	Entraînement EC, Philo et spécialités TSTMG, TSTL, TST2S	
jeu. 9 déc.			
ven. 10 déc.			
sam. 11 déc.			
dim. 12 déc.			
lun. 13 déc.			
mar. 14 déc.			Entraînement Philo et spécialités TGEN
mer. 15 déc.	50A		
jeu. 16 déc.			
ven. 17 déc.			Célébration de l'Avent (15h)
sam. 18 déc.			
dim. 19 déc.			
lun. 20 déc.			
mar. 21 déc.			
mer. 22 déc.			
jeu. 23 déc.			
ven. 24 déc.			
sam. 25 déc.			
dim. 26 déc.			
lun. 27 déc.			
mar. 28 déc.			
mer. 29 déc.			
jeu. 30 déc.			
ven. 31 déc.			



Ce calendrier n'est pas exhaustif, sujet à modification et n'est fourni qu'à titre indicatif.

sam. 1 janv.	
dim. 2 janv.	
lun. 3 janv.	PFMP n°3 - 2STL2 - Du 3/01 au 11/02
mar. 4 janv.	
mer. 5 janv.	01B
jeu. 6 janv.	Fête de l'Épiphanie
ven. 7 janv.	
sam. 8 janv.	
dim. 9 janv.	
lun. 10 janv.	PFMP n°1 - 2ASSP - Du 10/01 au 28/01
mar. 11 janv.	
mer. 12 janv.	02A
jeu. 13 janv.	
ven. 14 janv.	
sam. 15 janv.	
dim. 16 janv.	Fin 1er semestre LP
lun. 17 janv.	
mar. 18 janv.	
mer. 19 janv.	03B DST 1ASSP
jeu. 20 janv.	
ven. 21 janv.	
sam. 22 janv.	
dim. 23 janv.	
lun. 24 janv.	
mar. 25 janv.	
mer. 26 janv.	04A
jeu. 27 janv.	
ven. 28 janv.	
sam. 29 janv.	
dim. 30 janv.	
lun. 31 janv.	PFMP n°6 - TASSP - Du 31/01 au 18/02 puis du 7/03 au 18/03

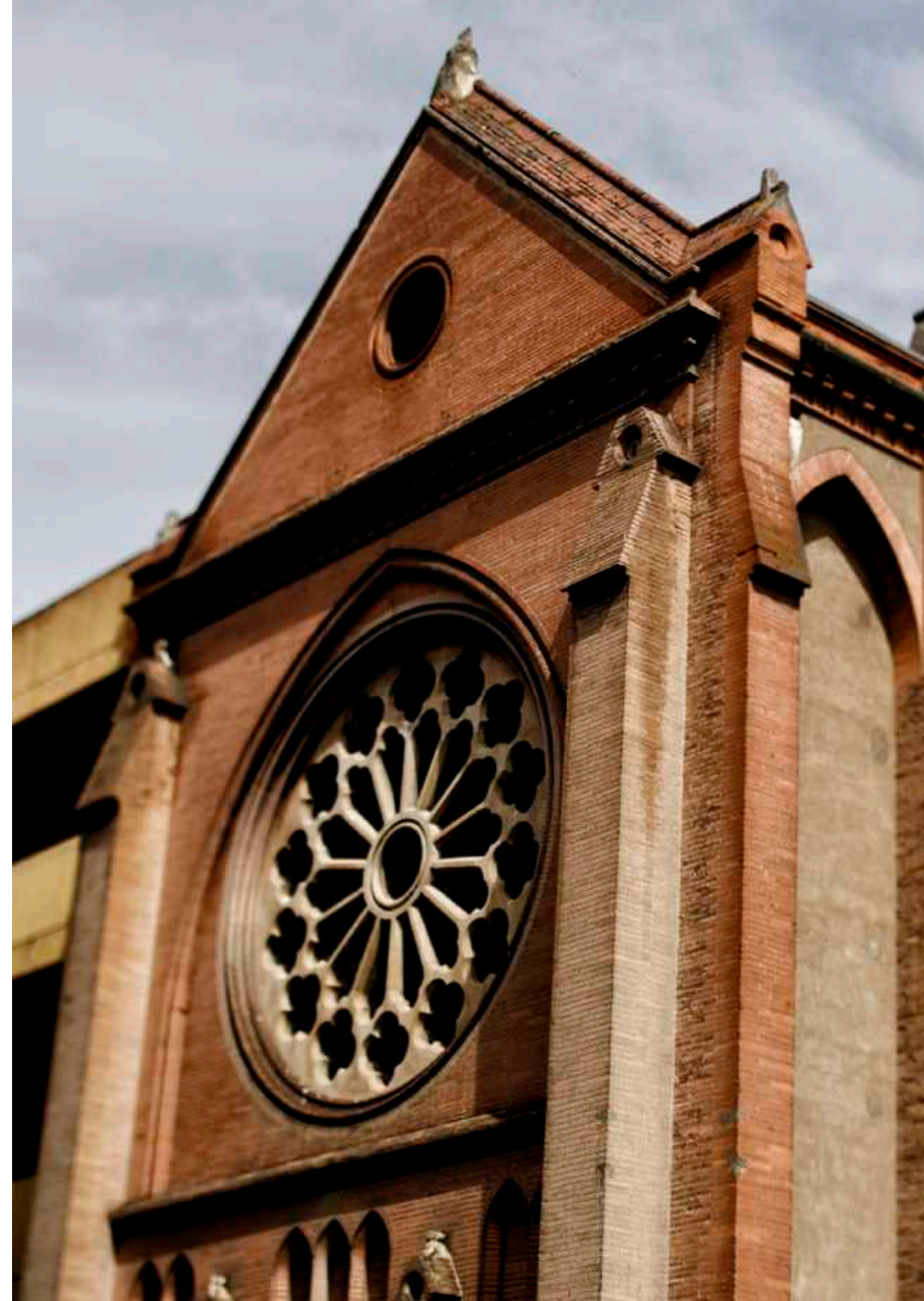
mar. 1 févr.				
mer. 2 févr.	05B	Entraînement Philo TGEN	Oraux blancs ETLV TTEC	Entraînement Philo TGEN
jeu. 3 févr.				
ven. 4 févr.				
sam. 5 févr.				
dim. 6 févr.				
lun. 7 févr.				PFMP n°1 - 2 AGO/A Du 7/02 au 18/02
mar. 8 févr.				
mer. 9 févr.	06A	Devoirs groupés 2de GT - Français		
jeu. 10 févr.				
ven. 11 févr.				
sam. 12 févr.				
dim. 13 févr.				
lun. 14 févr.				
mar. 15 févr.				
mer. 16 févr.	07B	ORaux BLANCS LVA/B TGEN	ORaux BLANCS LVA/B TGEN	ORaux BLANCS LVA/B TGEN
jeu. 17 févr.		ECRITS LVA-LVB TLGT		
ven. 18 févr.				
sam. 19 févr.				
dim. 20 févr.				
lun. 21 févr.				
mar. 22 févr.				
mer. 23 févr.				
jeu. 24 févr.				
ven. 25 févr.				
sam. 26 févr.				
dim. 27 févr.				
lun. 28 févr.				

mar. 1 mars	
mer. 2 mars	
jeu. 3 mars	
ven. 4 mars	
sam. 5 mars	
dim. 6 mars	Arrêt de notes LGT
lun. 7 mars	
mar. 8 mars	
mer. 9 mars	Entraînement EC. Français et spécialités 1ère LGT
jeu. 10 mars	10A
ven. 11 mars	
sam. 12 mars	
dim. 13 mars	
lun. 14 mars	
mar. 15 mars	
mer. 16 mars	11B
jeu. 17 mars	
ven. 18 mars	
sam. 19 mars	
dim. 20 mars	
lun. 21 mars	
mar. 22 mars	
mer. 23 mars	12A DST 2ASSP
jeu. 24 mars	
ven. 25 mars	
sam. 26 mars	
dim. 27 mars	
lun. 28 mars	
mar. 29 mars	Entraînements MATHS, HIST/GEO, TTEC
mer. 30 mars	13B
jeu. 31 mars	Entraînement Philo, Histoire- Géographie, Enseignement scientifique TGEN

ven. 1 avr.	
sam. 2 avr.	
dim. 3 avr.	
lun. 4 avr.	PFMP n°2 - 2 ASSP - Du 4/04 au 22/04
mar. 5 avr.	
mer. 6 avr.	14A ORAUX BLANCS DE FRANCAIS 1LGT
jeu. 7 avr.	
ven. 8 avr.	
sam. 9 avr.	
dim. 10 avr.	
lun. 11 avr.	
mar. 12 avr.	
mer. 13 avr.	15B Devoirs groupés 2de GT (toutes matières)
jeu. 14 avr.	Célébration du Jeudi Saint
ven. 15 avr.	Bol de riz
sam. 16 avr.	
dim. 17 avr.	Paques
lun. 18 avr.	Lundi de Paques
mar. 19 avr.	
mer. 20 avr.	16A
jeu. 21 avr.	
ven. 22 avr.	
sam. 23 avr.	
dim. 24 avr.	
lun. 25 avr.	
mar. 26 avr.	
mer. 27 avr.	
jeu. 28 avr.	
ven. 29 avr.	
sam. 30 avr.	

Fete du travail	
dim. 1 mai	
lun. 2 mai	
mar. 3 mai	
mer. 4 mai	
jeu. 5 mai	
ven. 6 mai	
sam. 7 mai	
dim. 8 mai	
lun. 9 mai	PFMP n°1 - 2STL1 - Du 9/05 au 17/06
mar. 10 mai	
mer. 11 mai	19B
jeu. 12 mai	BAC BLANC 1ASSP
ven. 13 mai	
sam. 14 mai	
dim. 15 mai	
lun. 16 mai	
mar. 17 mai	
mer. 18 mai	20A
jeu. 19 mai	
ven. 20 mai	
sam. 21 mai	
dim. 22 mai	Arrêt de notes Terminales LGT
lun. 23 mai	
mar. 24 mai	ORAUX PFMP 2ASSP
mer. 25 mai	21B
jeu. 26 mai	
ven. 27 mai	Fête de l'Ascension
sam. 28 mai	
dim. 29 mai	Arrêt de notes 2de et Première LGT
lun. 30 mai	
mar. 31 mai	22A

mer. 1 juin	
jeu. 2 juin	
ven. 3 juin	
sam. 4 juin	
dim. 5 juin	Dimanche de Pentecote
lun. 6 juin	Lundi de Pentecote
mar. 7 juin	PFMP n°4 - 1ASSP / 1AGO/A PFMP n°2 - 2AGO/A Du 6/06 au 1/07
mer. 8 juin	23B
jeu. 9 juin	ORAUX Blancs Grand oral TLGT Révisions Français 1LGT
ven. 10 juin	
sam. 11 juin	
dim. 12 juin	
lun. 13 juin	
mar. 14 juin	
mer. 15 juin	24A
jeu. 16 juin	
ven. 17 juin	
sam. 18 juin	
dim. 19 juin	
lun. 20 juin	
mar. 21 juin	
mer. 22 juin	25B
jeu. 23 juin	ORAUX PFMP 2AEP/A 2 STL 1
ven. 24 juin	
sam. 25 juin	
dim. 26 juin	
lun. 27 juin	
mar. 28 juin	26A
mer. 29 juin	
jeu. 30 juin	



www.lycee-smdn.org

S^{TE} MARIE DE NEVERS
TOULOUSE



Tél : 05 61 23 13 14
Fax : 05 61 13 71 12
contact@lycee-smdn.org



10 rue de Périgord
CS 47085
31070 TOULOUSE



Station Capitole
Station Jeanne d'Arc
Gare Matabiau